

Congrès National de Santé au travail Retour sur l'édition Lille 2014



La 33^{ème} édition du Congrès National Santé-Travail s'est tenue cette année à Lille, des 3 au 6 juin derniers. Près de 40 sessions et symposiums répartis sur 7 thématiques auront permis à l'événement de couvrir des sujets médicaux et scientifiques comme organisationnels de la Santé au travail.

Ce sont 7 grands thèmes qui auront rythmé le programme scientifique du 33^{ème} congrès Santé-Travail tenu à Lille les 3, 4, 5 et 6 juin 2014, tandis que le salon exposant réunissait pour sa part plus de 90 acteurs et entreprises dédiés à la Santé au Travail.

Un programme traversé par le thème de la pénibilité

Le premier thème, *"Audition et travail"*, a abordé trois grands sujets, se centrant notamment sur les chocs acoustiques (dont les salariés des centres d'appel demeurent les plus touchés) en les différenciant des traumatismes sonores, puis les acouphènes et l'hyperacousie, et enfin sur la presbyacousie.

Le thème 2, *"Pathologies neuro-dégénératives et travail"*, s'est penché sur la question du maintien en emploi des salariés atteints de la maladie d'Alzheimer, de Parkinson ou de sclérose en plaques. Les sessions ont notamment mis en avant le besoin d'encadrement et d'adaptation graduelle des responsabilités confiées à ces salariés, en rappelant que ces maladies étaient évolutives sur du très long terme et que le maintien de l'activité pouvait parfois permettre un ralentissement de la progression. La reconversion reste cependant très compliquée, du fait de la difficulté d'acquérir de nouvelles com-

pétences et savoirs, mais une adaptation du poste de travail permet d'éviter ou de retarder une désinsertion professionnelle souvent trop précoce.

Le 3^{ème} thème était consacré au "Dossier Médical en Santé Travail (DMST)", et à la façon dont il se voyait impacté par les évolutions réglementaires (pluridisciplinarité) et technologiques (informatisation). Ces changements de contexte amènent à repenser la question de l'usage et de la finalité du DMST : renseignable et accessible par qui ? Quel usage des données ?

Le thème 4 portait sur *"Les métiers de l'aide et de l'assistance à domicile"*, et en particulier sur la difficulté du suivi individuel et du reclassement. Les sessions ont mis en lumière une situation d'autant plus complexe que, si la demande des métiers d'assistance à domicile s'accroît, la déclaration de personnel à domicile, elle, diminue, ce *"travail au noir"* ne permettant pas le suivi médical du salarié.

L'évaluation des capacités cardio-respiratoires faisait l'objet du 5^{ème} thème, notamment parce que cette donnée n'est à l'heure actuelle pas prise en compte dans la définition et l'évaluation de la *"vulnérabilité des salariés"*. La dyspnée s'avère d'ailleurs un véritable problème de santé publique, et les sessions auront montré le rôle que le médecin du travail peut ici jouer dans la détection de la pathologie.

Le 6^{ème} thème a décortiqué les *"Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)"*, se posant la question de savoir si elles facilitaient le travail ou finissaient par contrôler le salarié. Les sessions consacrées au sujet ont mis en évidence un changement de paradigme dû aux TIC, qui rendent le travail

indifférent à *"l'espace-temps"* du salarié (connecté, le salarié peut travailler même hors bureau et hors horaires de bureau), mais aussi les facilités et les possibilités ouvertes par ces technologies.

La pénibilité faisait, enfin, l'objet du 7^{ème} thème, de façon plus transversale aux autres sessions, servant de fil rouge au programme du congrès. A ainsi été évoquée la différence entre la pénibilité telle que décrite par les textes et la pénibilité perçue. La prévention de la pénibilité faisait également l'objet, entre autres, du discours introductif de M. Yves Struillou, Directeur Général du Travail, qui a notamment énoncé que : *"la pénibilité en France est un dispositif nouveau et ambitieux, qui combine prévention et réparation, médical et non médical"*.

Un salon exposants éclectique

Côté exposants, on aura pu croiser les grands acteurs de la prévention en Santé Travail : l'OPP-BTP, l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire), l'InVS (Institut de Veille Sanitaire), l'INRS, l'ANACT... Parmi les SSTI présents, on notera bien sûr le Pôle Santé Travail et l'AST 62-59, mais aussi l'AMETRA 06 (Nice) ou encore le SIST BTP (Le Havre). Les stands partagés Cisme / Afometra / Docis auront permis aux trois structures de promouvoir leurs travaux, offre de services ou publications. Ainsi, l'Afometra a présenté le catalogue 2015 et les nouvelles formations, les cycles infirmiers, l'e-learning et les formations dédiées à la conduite de projet ayant particulière-



ment séduit le public présent. Le Développement Professionnel Continu a également fait l'objet de nombreuses questions sur le stand. La Docis a pu exposer l'ensemble de ses publications, dont "Le Savoir Vagabond", du Pr. Patrick Berche, lauréat du prix Santé et Bien-être Phillips 2013, ou le récent "Pouce : mieux vivre avec la numérik" de Thierry Le Fur. Les nouvelles brochures "Risques Psychosociaux" et "Les stupéfiants et l'entreprise : zoom sur la cocaïne" étaient également disponibles sur le stand.

Le Cisme y a de son côté promu les travaux du groupe Fiches Médico-Professionnelles, le site fmp-cisme, et les productions des groupes d'Action en Milieu de Travail, par des échanges avec les congressistes directement sur le stand, mais aussi au travers de la diffusion de documents et de deux communications retenues sous forme de posters.

Le Pôle Médico-Technique du Cisme communique sur ses productions

Le premier poster intitulé "DMST et Thésaurus Harmonisés : les SSTI partagent le même langage" présentait, à partir de la recommandation de la Haute Autorité de Santé sur le Dossier Médical en Santé au Travail, comment les SSTI, à travers la Commission Système d'Information (CSI) du Cisme, se sont associés, afin de pouvoir disposer de huit Thésaurus permettant de satisfaire aux missions réglementaires notamment, de traçabilité et de veille.

Il mettait également en avant les différentes actions de la CSI visant à favoriser l'adoption et l'utilisation de ces Thésaurus (journées nationales d'information, guide d'utilisation, formation en partenariat avec l'AFOMETRA).

Le second, "Favoriser une prise en charge cohérente des aides à domicile par l'utilisation des fiches médico-professionnelles", à l'initiative des membres du groupe Action Scientifique en Milieu de Travail (ASMT) Fiches Médico-Professionnelles, illustre les différentes ressources disponibles sur le site www.fmpcisme.org.

Les supports proposés permettent à l'ensemble des acteurs, de l'employeur au médecin du travail, en passant par le salarié, de partager la perception et la prévention des risques, l'exemple illus-

tré étant le métier de l'aide à domicile en raison de ses particularités.

Par ailleurs, le stand du Cisme a permis de présenter les travaux de son Pôle Médico-Technique, notamment les travaux des groupes ASMT Ergonomie, Fiches Médico-Professionnelles et Toxicologie, ainsi que les actions de la Commission Système d'Information sur l'harmonisation des langages : les Thésaurus Harmonisés. Des flyers de présentation des différents groupes et de leurs productions ont largement été diffusés aux participants.

Pour ce 33^{ème} congrès de Santé au travail, le Cisme a décidé de mettre, plus particulièrement, à l'honneur, sur son

FAVORISER UNE PRISE EN CHARGE COHÉRENTE DES AIDES À DOMICILE PAR L'UTILISATION DES FICHES MÉDICO-PROFESSIONNELLES
www.fmpcisme.org

Les aides à domicile interviennent dans un domicile privé.
Les équipes qui les suivent ont l'impossibilité de faire des Actions en Milieu de Travail.
Le particulier employeur n'est pas une entreprise.
Comment connaître les expositions et les tracer ?
Comment aider l'employeur à assurer le maintien de la Santé de son salarié ?

Les FMP : des outils pour répondre à ces enjeux !

- FICHE ENTRETIEN INFIRMIER (SEI) :** guide pour l'entretien infirmier et outils de traçabilité pour les infirmières.
- FICHE DE POSTE :** aide à l'interrogatoire professionnel et outil de traçabilité pour le médecin. Aide à la connaissance des caractéristiques spécifiques du poste. Outil d'échange entre l'employeur et le service de santé qui insistent dans ce métier sur les informations disponibles sont celles décrites par l'employeur.
- MEEP (Matière, Travail, Exposition, Prévention) :** outil conçu pour faciliter la traçabilité par l'ensemble des acteurs du SSTI au travers du Thésaurus Harmonisé des Expositions Professionnelles et pour structurer les informations dans un dossier informatisé.
- FICHE AIDE AUX AIDES :** aide à la traçabilité en entreprise des exposés collectifs. Correspond à deux obligations (SI) et est dans un objectif de prévention avec production.

CONCLUSION tout ceci répond aux obligations :

- Qualité du suivi médical
- Qualité du conseil salarié / employeur
- Traçabilité
- Responsabilité du service et de l'employeur

Bienvenue sur le site des Fiches Médico-Professionnelles

stand, les productions du groupe Fiches Médico-Professionnelles (FMP).

Ainsi, trois médecins du travail, participant activement à la production du site Fmp-Cisme, les Docteurs Coulobez, Rabret et Rat De Cocquard, ont pu réaliser des démonstrations et échanger avec les congressistes sur les différents supports (fiche résumé, fiche de poste, fiche d'entretien infirmier, matrice emploi-expositions potentielles (MEEP), fiche de prévention, ...) accessibles en ligne. Il ressort de ces échanges que le site des Fiches Médico-Professionnelles est utilisé par un grand nombre de préventeurs, qui reconnaissent la qualité et la pertinence des informations et

outils qu'ils peuvent y trouver.

Suite à ces échanges, il apparaît que des médecins du travail, des infirmières, des AST de Services de Santé au Travail Intereentreprises, mais également des personnels de Services autonomes et des représentants d'entreprises utilisent également les fiches médico-professionnelles dans leur activité.

Au moyen des fiches produites sur le métier de l'aide à domicile, les membres du groupe FMP ont pu faire connaître leur travail et l'utilité des différents supports, en particulier des fiches d'entretien infirmier et des MEEP aux préventeurs qui ne connaissaient pas l'existence de ce site Internet. À ce dessein, des brochures informatives ont été remises aux participants.

Les personnels du Cisme présents sur le stand ont également pu répondre aux interrogations suscitées par l'adoption et la mise en place des Thésaurus Harmonisés et aux différents documents accessibles en ligne sur le site du Cisme a pu leur être présentée et des réponses concrètes aux questions posées ont pu être apportées.

DMST ET THÉSAAURUS HARMONISÉS : LES SSTI PARTAGENT LE MÊME LANGAGE
www.cisme.org

Objectif et méthodologie

En réponse aux recommandations de la HAS, les Services de Santé au Travail Intereentreprises (SSTI), à travers la Commission Système d'Information (CSI) du CISM, se sont associés pour disposer de huit Thésaurus partagés, afin de satisfaire aux missions réglementaires, notamment la traçabilité et la veille. Les travaux ont été conduits :

- en concertation avec les professionnels des SSTI et les auteurs de logiciels,
- en concertation avec les Institutionnels (ANSES, CHAMTS, HAS, CISM, SFMT...),
- en choisissant des Thésaurus existants simplifiés et/ou adaptés aux besoins de la profession, en créant des Thésaurus ad hoc.

Résultats

Depuis 2010, le renseignement du DMST est rendu possible par l'utilisation de libellés de l'un des huit Thésaurus Harmonisés, retenus et recommandés aux SSTI :

- Trois Thésaurus de référence
- Effets sur le Santé - (en cours)
- Professions - (en cours)
- Structures d'activité - (en cours)
- Trois Thésaurus adaptés/évidés
- Examens complémentaires
- Expositions professionnelles - (en cours)
- Vaccins - (en cours)
- Deux Thésaurus créés
- Actions en milieu de travail
- Prévention

Aujourd'hui, plus de 50 % des SSTI ont implémentés les Thésaurus et les utilisent au quotidien pour renseigner le DMST.

Conclusion

La tenue du DMST informatisé, telle que la HAS le recommande, est désormais facilitée avec l'utilisation des Thésaurus Harmonisés. Les SSTI se sont dotés des moyens de disposer de Thésaurus évolutifs, bénéficiant d'une veille, qui prennent en compte les évolutions réglementaires et scientifiques.

"C'est identifier le danger, évaluer l'exposition et conserver les données. L'utilisation des Thésaurus, dans le cadre du DMST, permet d'y parvenir."

Le lien vers les actes et documents de synthèse des sessions de Lille 2014 peut être retrouvé dans les compléments de lecture sur le site du Cisme. ■